

Dévoilement d'une étude sur les besoins de flexibilité en matière de garde

La moitié des parents d'enfants de 0 à 5 ans ont besoin d'une plus grande flexibilité dans l'offre de services de garde éducatifs

Montréal, le 23 novembre 2023 — De nouvelles données probantes révèlent que jusqu'à 52 % des parents québécois d'enfants âgés de 5 ans ou moins souhaiteraient pouvoir bénéficier de modalités de garde plus flexibles afin de répondre aux exigences de l'organisation de leur vie familiale. Parmi les types de services souhaités, on retrouve notamment un service de dépannage pour contrer les imprévus (52 %), un service sur une base occasionnelle pour répondre aux besoins variables (43 %), un service de répit parental (40 %) et un service à temps partiel (38 %).

Ces données sont issues d'une vaste étude réalisée par l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCLQ) entre mai 2022 et octobre 2023. Rendue possible grâce au soutien financier de la Fondation Lucie et André Chagnon, l'étude a été menée avec l'appui d'un comité scientifique réunissant les professeurs Carl Lacharité (UQTR), Nathalie Bigras (UQAM) et Tamarha Pierce (Université Laval). Les résultats ont été dévoilés dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits.

L'objectif général de l'étude était de documenter les besoins des parents québécois qui sont peu ou pas couverts par les services garde éducatifs à l'enfance réguliers et à temps plein, et ce, afin de soutenir le développement de nouveaux services. Quelques constats :

- Une proportion de 15 % des parents jugent que les horaires des services de garde réguliers sont inadéquats pour répondre à leurs besoins
- Lorsque différentes modalités particulières sont proposées, on constate qu'une proportion allant jusqu'à 52 % des parents expriment un besoin pour une plus grande flexibilité dans l'offre de services
- Les exigences du travail constituent le point de départ de ces besoins pour la majeure partie de ces parents (67 %)
- Diverses modalités de flexibilité (service occasionnel, service temporaire, service à temps partiel, dépannage, répit parental) répondent à des besoins distincts et constituent un complément pertinent et utile à l'offre de service régulière
- Une offre de services plus flexible constitue un outil important pour faciliter l'organisation de la vie familiale (selon 61 % des parents) et permettre davantage de temps de loisir (selon 33 % des parents)
- Le manque de services flexibles constitue un frein à l'emploi pour plus de la moitié de ces familles et pourrait ainsi contribuer à l'aggravation de la pénurie de main d'œuvre
- Le manque d'accès à des services flexibles représente un important facteur de stress pour les parents : sentiment d'être toujours débordés (61 %), stress de devoir trouver une solution (56 %), organisation familiale plus difficile (48 %)
- Ce manque d'offre a un coût économique pour les familles (pertes de revenus pour près d'une famille sur deux)
- Pour plusieurs parents, ce manque a aussi des répercussions sur leurs tout-petits : manque de temps de qualité pour être auprès d'eux (33 %), enfants privés d'accès à des activités stimulantes pour leur développement (38 %)

L'ensemble des résultats peut être consulté sur le site web de l'AHGCQ : www.ahgcq.org

Citations

Carl Lacharité, professeur à l'UQTR et responsable de la direction scientifique de l'étude :

« Le réseau des services de garde éducatifs québécois est une grande réussite. Toutefois, un quart de siècle après leur mise en œuvre, on constate qu'une part importante des familles ont des besoins auxquels ces services peinent à répondre. Il est temps de compléter le réseau avec une offre de services de garde occasionnels, temporaires ou à temps partiel appuyés par un programme éducatif reconnu. »

Anick Campeau, présidente de l'AHGCQ :

« Les haltes-garderies communautaires sont présentes dans plus de 300 organismes communautaires répartis dans toutes les régions du Québec. Avec une approche centrée sur les besoins de toute la famille, elles comblent les besoins de garde occasionnels ou à temps partiel des familles de leur communauté et offrent du répit parental. Ce ne sont pas des services de garde au sens de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, mais elles en sont un complément essentiel. En étant mieux soutenues financièrement, elles pourraient jouer un rôle prépondérant pour soutenir les familles auxquelles cette étude s'est intéressée. »

— 30 —

Source :

Association des haltes-garderies communautaires du Québec

Renseignements :

Sandrine Tarjon

514 598-1917

direction@ahgcq.org